



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT GENEST LERPT
DU 20 DECEMBRE 2017**

Affaires générales

Administration générale

1. Rapport d'activités du conseil des seniors

Par délibération en date du 21 décembre 2016, le conseil municipal a décidé, en application des dispositions de l'article L 2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, de créer un conseil des seniors de la ville de Saint-Genest-Lerpt.

Cette instance consultative et participative a pour mission de rendre des rapports sur les sujets dont elle aura été saisie par le maire. Elle peut par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel elle a été instituée.

Conformément aux dispositions prévues dans son règlement intérieur, le conseil des seniors doit établir un rapport annuel d'activités, qui après présentation en séance plénière, est transmis pour information au conseil municipal.

Monsieur JULIEN remercie tous les membres du conseil des seniors qui ont fait preuve d'une très grande implication et de sérieux dans les propositions formulées. Ils ont fourni un travail remarquable qu'il convient de souligner.

Le rapport qui sera présenté au cours de cette séance démontre toute la pertinence de la mise en place de ce conseil des seniors.

Madame ROLEWSKI présente les trois axes de réflexion du conseil des seniors

- **Vivre chez soi** : Le maintien à domicile
- **Vivre dans sa cité** : L'accessibilité aux espaces publics
- **Bien être dans sa cité** : La culture et les loisirs

Pour chacun de ces groupes de travail, un rapporteur présente les principaux éléments de réflexion.

➤ **Vivre chez soi:**

Ce groupe de travail est composé de :

Bernard DEMOUX - Jean Paul LACHAT - Yvette LAPORTE - Lucette PATOUILARD

○ **Les différentes rencontres :**

Monsieur LACHAT explique que le groupe de travail a rencontré diverses structures sensibilisées à la thématique du maintien à domicile des personnes âgées :

- Hôpital de La Charité
- EHPAD Le Chasseur La Maison d'Annie
- Mutualité de la Loire
- Office Stéphanois des Personnes âgées
- Municipalité de Bonson
- Association Pléiades
- Association ARSEF
- CCAS Saint-Genest-Lerpt

○ **Les thèmes principaux qui ressortent de ces différentes rencontres :**

De ces différentes rencontres, il ressort que les principaux éléments qui conduisent les personnes âgées à quitter leur domicile tiennent à des problèmes d'isolement, de santé ou de précarité.

➔ **ISOLEMENT**

Les différentes formes d'isolement sont les suivantes :

- Familial
- Amical
- Territorial
- Affinitaire
- Technologique

➔ **SANTE**

Les départs en maison de retraite ou en EHPAD se situent autour de 85 ans en moyenne. Les problèmes de santé sont principalement liés à des maladies neuro –dégénératives, cardio-vasculaires, pulmonaires. Le placement en établissement fait souvent suite à une hospitalisation et à un retour impossible à domicile.

➔ **PRECARITE**

- Problèmes financiers
- Difficulté d'adaptation des logements
- Méconnaissance des aides pouvant être perçues

○ **Les pistes possibles :**

- ➔ Visites conviviales à domicile toute l'année : des visites sont déjà organisées par la municipalité et pourraient être généralisées tout au long de l'année
- ➔ Maison médicale : la proximité des services de santé est un élément qui tend à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.
- ➔ Lieux de vie adaptés : les rencontres organisées notamment auprès de l'Hôpital de la Charité (Centre du bien vieillir) ont permis de découvrir que ce service se propose de réaliser un bilan pour les personnes de plus de 65 ans, dédié à la prévention et au repérage des fragilités impliquées dans la perte d'autonomie.
Ce bilan se fait en 3 étapes :
 - avant la venue : audit du lieu de vie réalisé par un ergothérapeute (pour envisager les aménagements nécessaires pour un maintien sécurisé à domicile).
 - une journée à la Charité : pendant ce cours passage (9 h à 16 h), des bilans sont pratiqués (biologie, consultation médicale, ergothérapeute, infirmier, mémoire, diététique..); et un bilan écrit est remis en présence de la famille avec des recommandations pour maintenir une qualité de vie à domicile.
 - après le bilan, un suivi est organisé avec une auxiliaire de vie qui se rend au domicile des personnes. Le bilan est remis aux auxiliaires de vie notamment si des précautions particulières sont à mettre en œuvre.
- ➔ Aides administratives : un soutien pourrait être apporté aux personnes âgées dans le cadre de leurs démarches administratives.
- ➔ Information sur les droits : de nombreuses personnes âgées ont une méconnaissance de leurs droits et des aides dont elles peuvent éventuellement bénéficier. Une campagne de sensibilisation et de communication pourrait être organisée dans ce sens afin de mieux informer les seniors de leurs droits.
- ➔ Habitat intergénérationnel : de nombreuses expériences d'habitat intergénérationnel ont été menées dans les communes environnantes. Ces habitats intergénérationnels permettent de rompre l'isolement des personnes âgées.
- ➔ Cité de seniors : la commune de Bonson a le projet de réaliser un village-seniors adapté aux besoins des personnes âgées. Les constructions sont aménagées pour être habitées par des personnes âgées (ascenseur, salle de bain adaptée...) Dans le projet, il est prévu une « maison des aînés » construite à proximité des autres maisons, achetée ensuite par le CCAS.
- ➔ Conseil des seniors : cette instance, à l'écoute des besoins des Lerptiens, peut être un organe force de propositions auprès de la municipalité.

Monsieur PAOLETTI demande combien de Lerptiens peuvent être concernés par cette problématique du maintien à domicile.

Monsieur LACHAT répond que la volonté du groupe de travail était avant tout de faire un tour d'horizon des différentes actions qui peuvent être engagées. Les différentes rencontres témoignent du fait qu'il est important de faire le maximum pour assurer le maintien à domicile des personnes de moins de 85 ans.

➔ **Vivre dans sa cité:**

Ce groupe de travail est composé de :

Antoine FLECHET - Juliane FLOQUET - Jocelyne FRERY - Lucien LACROIX -

○ **Les différentes rencontres :**

Monsieur LACROIX explique que le groupe de travail a rencontré

- Jean Bernard Pichon, adjoint aux travaux et à l'urbanisme
- Stéphane Kunz, adjoint à la communication et à la sécurité

○ **Les thèmes principaux qui ressortent de ces différentes rencontres :**

➔ **SECURITE**

- Sensibiliser les Lerptiens à la mise en place du dispositif « voisins vigilants ».
- Prévoir une réunion d'information en partenariat avec différents acteurs de la sécurité, élus, gendarmerie, police municipale et nationale, pompiers...
- Etudier la faisabilité, pour le rond point de la place Charles de Gaulle, d'une solution pour faciliter par un miroir, la vision des véhicules remontant du Cluzel aux voitures entrant sur le rond point par la rue de la République
- Veiller à la sécurité des piétons circulant sur les routes desservant Le Cluzel et la Côte Durieux
- S'assurer de la parfaite sécurisation des usagers dans le cadre du déplacement des arrêts de bus en centre ville

➔ **PROTECTION**

- Poursuivre le développement des caméras de vidéo protection dans les zones les plus excentrées.

➔ **ACCESSIBILITE**

- Envisager un élargissement de l'utilisation du mini bus municipal sur les lieux non desservis par la STAS (par exemple pour se rendre sur Roche La Molière pour des visites à des résidents de la Maison d'Annie)
- Mettre en place des zones de stationnement pour le covoiturage, ce qui permettrait l'amélioration des flux tout en préservant l'activité économique de la commune. Il est impératif que ces lieux soient facilement accessibles et proches des grands axes : parkings aux entrées de ville (à l'entrée de la rocade ouest (proximité de la brasserie Le Globe), Parking du chasseur, (à l'entrée de la commune, limitant ainsi le flux sur la traversée de St-Genest-Lerpt), Parking lycée Le Renouveau.

➔ **CIRCULATION**

- Accentuer le rappel à l'ordre et la verbalisation des contrevenants pour tout stationnement intempestif. Il faut faciliter la circulation des piétons à travers les différents axes de la commune et toujours veiller à ce qu'aucun stationnement intempestif ou un encombrement des trottoirs n'entrave ces déplacements,
- Renforcer la signalétique pour accroître le respect des règles routières et civiques,
- Examiner la problématique des largeurs des trottoirs. Ils sont très importants à certains endroits et servent de places de stationnement à certains véhicules. Par contre, ils sont d'une largeur insuffisante à d'autres endroits (devant le primeur rue Francis Garnier par exemple (il est toutefois difficile pour l'exploitant dudit commerce de supprimer ses étals)), ce qui oblige parfois les piétons à descendre sur la chaussée.

Les membres du groupe de travail remercient Messieurs PICHON et KUNZ qui les ont aimablement reçus, écoutés et même orientés dans certaines de leurs recherches. Ils les remercient de considérer que les membres du conseil des seniors peuvent être source de propositions.

Monsieur LACROIX invite les conseillers municipaux à prendre connaissance de l'ensemble des réflexions du groupe de travail en lisant les comptes-rendus des réunions collégiales du conseil des seniors.

Madame GARARA fait remarquer qu'une réunion récente a déjà été organisée sur le sujet de la sécurité. Il était dommage que peu de monde ait été présent. Sur la thématique des voisins vigilants, à titre personnel, elle estime qu'il n'y aurait pas forcément besoin d'un dispositif formalisé si chacun faisait preuve de civisme.

Monsieur PAOLETTI demande si le sujet évoqué portait sur la vidéo-protection ou sur la vidéosurveillance, les deux thématiques ayant des différences notoires. Il estime à titre personnel que la vidéo-protection est moins rassurante pour les citoyens que la vidéosurveillance. **Monsieur LACROIX** répond que les Lerptiens, dans leur ensemble, sont plutôt rassurés d'avoir un système de vidéo protection mis en place sur la commune.

➔ Bien être dans sa cité :

Ce groupe de travail est composé de :

Noëlle DESROCHES - Daniel DEVUN - François GABION - Annie ROLEWSKI

○ Les différentes rencontres :

Monsieur GABION explique que le groupe de travail a rencontré un certain nombre d'acteurs de la vie culturelle et sportive :

- Monique Robert - adjointe à la Culture
- Marianne Deliaval - adjointe aux affaires scolaires
- Patrick Ruard - Conseiller délégué Vie Associative
- Florence Convert – Responsable de la médiathèque
- D'autres rencontres seront encore organisées...

○ Les thèmes principaux qui ressortent de ces différentes rencontres :

➔ SAISON CULTURELLE

- Manque de programmation de spectacles l'après midi : les manifestations culturelles sont souvent planifiées en soirées, à des horaires qui ne sont pas forcément accessibles aux seniors (certains seniors ont des réticences à sortir le soir...).
- Accès aux spectacles des communes environnantes : il pourrait être souhaitable de favoriser l'accès à certains spectacles organisés par les communes environnantes, en favorisant par exemple le covoiturage ou en envisageant l'utilisation exceptionnelle du minibus. La commune faisant partie de Saint-Etienne Métropole, il serait intéressant d'envisager une ouverture sur les animations culturelles organisées au sein de cette métropole.

➔ MEDIATHEQUE

- Ouverture plus large sur la cité : le point de rencontre est très peu utilisé par les Lerptiens. Il faudrait trouver un vecteur qui permette une ouverture plus large sur la cité.
- Relais des actions culturelles : la médiathèque pourrait être le relais d'actions culturelles organisées par le milieu associatif lerptien.
- Identification du lieu : l'indication du terme « médiathèque » sur la façade de ce bâtiment pourrait en faciliter l'identification.
- Affichage visible de l'extérieur. En dehors du panneau d'affichage existant dans le sas d'entrée, il serait souhaitable de mettre en place un affichage visible de l'extérieur qui permettrait de donner des indications sur les prochaines actions et animations proposées par la médiathèque.

► **ASSOCIATIONS**

- Rencontre inter-associations, partage de moyens, aides : il pourrait être proposé d'organiser des rencontres inter-associations. Ces rencontres pourraient être l'occasion d'évoquer les actions respectives des différentes associations, les problématiques rencontrées, les besoins détectés en termes de moyens, de bénévolat.... Ce pourrait être l'opportunité de partager des idées et des moyens.
- Meilleure information sur les activités de chaque association - Mise à jour des fichiers de présentation -création d'une fiche type : il existe un petit guide des associations, mais sur ce document ne figurent pas forcément des renseignements complets (n° de téléphone, adresse mail, site internet....). Les membres du groupe de travail ont proposé de mettre en place une petite fiche type à remettre aux associations pour que puissent être collectées toutes les informations souhaitées par la population.

► **INTERGENERATION**

- Opportunité d'organiser une « semaine bleue » intergénérationnelle à Saint-Genest-Lerpt. Une action nationale existe déjà dans ce domaine. Une réflexion serait à engager sur le sujet au niveau local, car il s'agit d'un élément fédérateur. Les membres du conseil des seniors estiment qu'il faudrait envisager la participation à la semaine bleue l'an prochain.
- Eventuelle création d'un lien entre le conseil des seniors et le conseil municipal des enfants (des vues parallèles ou convergentes sont possibles sur certains sujets). Il serait notamment possible d'organiser des rencontres pour parler du vécu et des expériences de vie professionnelle ou de vie associative de certains seniors...
- Au niveau des rythmes scolaires : le conseil des seniors attendait de savoir quels seraient les résultats de la consultation sur les rythmes scolaires, avant d'organiser des rencontres avec les écoles publiques et privées de la commune et le centre de loisirs....

► **PATRIMOINE**

- Aucune action n'a encore été engagée dans ce domaine. C'était une piste optionnelle proposée par la municipalité. Mais c'est un point de leur mission sur lequel les membres du conseil des seniors sont très sensibles : histoire locale, jumelage, collecte d'informations, témoignages...

Madame ROBERT précise que toutes les conférences ont lieu les après-midi. S'agissant d'une utilisation plus large du minibus, cela implique des contraintes de personnel qui semblent difficiles à mettre en œuvre. Par ailleurs, sur le plan associatif, elle rappelle que dans les derniers numéros du bulletin municipal il y a un zoom sur un certain nombre d'associations. Enfin, sur un certain nombre d'éléments évoqués, il lui semble que bon nombre d'actions ne sont pas du ressort de la municipalité.

Monsieur LCHAT dit que le conseil des seniors a bien conscience du fait que la municipalité ne peut pas avoir une action dans tous les domaines évoqués. Mais les membres du conseil des seniors sont persuadés que la municipalité peut être un « booster » pour lancer un certain nombre de projets.

Monsieur KUNZ souhaite, au nom de l'ensemble des adjoints, remercier les membres du conseil des seniors pour les échanges de qualité qui ont été menés lors des différentes rencontres.

Monsieur GIRERD estime personnellement qu'il est important de créer un lien intergénérationnel. Il pense qu'il serait préférable, pour les manifestations culturelles, de trouver des créneaux horaires communs à toutes les générations. En ce qui concerne l'habitat intergénérationnel, il pense que ce dispositif fonctionne bien dans les communes où il y a des universités, mais risque de s'avérer plus difficile à développer dans des communes qui se trouvent en périphérie.

Monsieur GIRERD tient lui aussi à remercier l'ensemble des membres du conseil des seniors pour l'important travail de qualité qui a été fourni.

Monsieur JULIEN déclare que ce premier rapport s'acheminait fatalement vers un tour d'horizon de l'ensemble des thématiques qui pouvaient être abordées par le conseil des seniors. Il précise que la municipalité n'a pas vocation à apporter une réponse immédiate à toutes les observations formulées. Cela conduirait la municipalité à faillir à la mission confiée au conseil des seniors. « Le conseil des seniors n'est pas le Sénat de la commune ». Le conseil des seniors est une instance dont l'objectif est « d'introspecter », d'aller à la rencontre des Lerptiens. Il est important de recueillir l'avis du plus grand nombre. « C'est à partir de l'intelligence partagée, de l'intelligence commune que l'on grandit ».

Le travail effectué par le conseil des seniors doit nourrir la réflexion des conseillers municipaux. Il appartiendra aux élus de voir de quelle manière la municipalité pourra s'inspirer du travail effectué. Il ne faut pas que les membres du conseil des seniors se sentent frustrés par l'absence de réponse immédiate. Pour certains projets et dossiers importants, le conseil des seniors pourra être associé aux réflexions de la municipalité. Il s'agit désormais de monter en puissance après le tour d'horizon qui a été effectué. « Il convient désormais de transformer l'essai ».

Le conseil des seniors ne doit pas rester l'illustration extérieure d'une volonté municipale et d'une promesse électorale, il faut que ce soit véritablement, par l'appropriation qui en est faite, la traduction d'une réalité. C'est le moteur de cette institution. La situation à Saint-Genest-Lerpt peut varier par rapport au fonctionnement de certains autres conseils des seniors dans d'autres collectivités, mais la collectivité n'est pas obligée de reproduire à l'identique des pratiques qui existent par ailleurs.

Monsieur GIRERD comprend la position avancée par Monsieur JULIEN. Cependant il estime que pour un certain nombre d'actions, des réponses concrètes pourraient être apportées très rapidement. **Monsieur JULIEN** précise que dans sa réponse il n'y avait pas de notion de calendrier ou une volonté de renvoyer certaines réponses ou décisions aux « calendes grecques ».

Monsieur PAOLETTI demande dans quel dossier important la municipalité envisage d'associer le conseil des seniors. **Monsieur JULIEN** répond qu'il en sera informé le moment venu. Mais il lui semble facile de savoir quel projet peut fédérer autour des thématiques abordées par le conseil des seniors : vivre chez soi, vivre dans sa cité et bien être dans sa cité.

Madame ROLEWSKI conclut en déclarant :

« Nous remercions le maire et son équipe municipale d'avoir mis en place ce conseil des seniors. Ses membres sont assez représentatifs de la diversité de la population de la commune. Venus d'horizons géographiques et professionnels différents, nous sommes complémentaires les uns des autres. Pendant ces premiers mois de fonctionnement, nous avons appris à nous connaître et à élaborer une réflexion commune.

Le conseil des seniors espère que certaines suggestions seront étudiées et prises en compte par le conseil municipal. Nous sommes ouverts à toutes rencontres avec ses membres qui souhaiteraient approfondir telle ou telle question avec nous ».

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel d'activités du conseil des seniors.